

côté village

L'INFORMATION MUNICIPALE DE COLOMBIER SAUGNIEU

8 | CULTURE
« 1% artistique » avec
Caroline MESQUITA

14 | TRAVAUX
Vers un nouveau lieu
de rencontres

18 | ÉVÉNEMENT
À la découverte de notre
patrimoine naturel

3^{ÈME} TRIMESTRE
2021

39



EN GROS PLAN | 🔍

**UN NOUVEAU PAS
VERS LA MOBILITÉ
DOUCE**



mairie-colombiersaugnieu.fr





MAIRIE DE COLOMBIER SAUGNIEU
14 rue de la Mairie
69124 Colombier Saugnieu

☎ 04 78 32 80 17

✉ mairie@mairie-colombiersaugnieu.fr
🌐 www.mairie-colombiersaugnieu.fr

SERVICES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

- Lundi et mercredi : 14h-17h
- Mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-18h
- Vendredi : 9h-12h
- Samedi : 9h-12h (sauf en juillet et août)

Standard téléphonique : horaires

- Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
- Mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Vendredi : 8h30-12h et 14h-16h

Secrétariat du maire et de la DGS*

☎ 04 78 32 80 55

- Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- Mercredi : 8h30-11h30
- Vendredi : 8h30-16h30

**Directrice Générale des Services*

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

Le maire et ses adjoint.e.s tiennent des permanences régulières en mairie.

Si vous désirez les rencontrer, leur exposer un problème ou leur faire part d'une suggestion, contactez l'accueil de la mairie au 04 78 32 80 17.

Pierre MARMONIER

Maire :
sur rendez-vous

Nicole ABADIE

1^{ère} adjointe Enfance, Jeunesse et Éducation :
le vendredi de 14h à 17h

Arcangelo CARBONE

2^{ème} adjoint Affaires culturelles,
Sport et Vie associative :
le vendredi de 14h à 17h

Catherine LOPEZ

3^{ème} adjointe Affaires sociales,
Santé et Emploi :
le vendredi de 9h à 12h

Georges VISCOGLIOSI

4^{ème} adjoint Cadre de vie, Infrastructures
et Agriculture :
le jeudi de 16h à 18h

Marie-Laure REYPE-ALLAROUSSE

5^{ème} adjointe Développement
durable et Vie citoyenne :
sur rendez-vous

Michel-Ange GARCIA

6^{ème} adjoint Urbanisme et Développement
économique :
le mardi de 15h à 18h30



*« Le bonheur n'est pas
au sommet de la montagne
mais dans la façon de la gravir. »
CONFUCIUS*

Les projets que nous vous avons présentés au cours du mandat précédent se concrétisent pour un bon nombre cette année. A commencer par la revitalisation de notre centre-bourg dont la transformation s'achèvera courant septembre. La Maison France Services, en cours de labellisation, sera un des points d'ancrage pour les habitant.e.s qui se verront offrir toujours plus de services.

Après un an et demi d'arrêt, la culture va retrouver ses lettres de noblesse avec l'ouverture de la Maison des Arts et de la Culture au 4^{ème} trimestre 2021. Ce projet de tout un mandat sera un tiers-lieu où toutes les générations

pourront se retrouver. Vous découvrirez dans ce numéro le projet de l'artiste internationale Caroline MESQUITA qui a remporté le concours « 1% artistique » et dont l'œuvre saisira l'attention des amateur.rice.s d'arts comme des non-initié.e.s.

Être élu.e, c'est répondre aux attentes des habitant.e.s, à l'intérêt général et au bien-être de tou.te.s. Après un combat de plusieurs années, les chevaux maltraités ont trouvé un nouveau foyer et cela n'a pas été sans efforts, mais nous y sommes arrivé.e.s. Parce que notre terre est riche de ses fruits, nous avons souhaité encourager également la sensibilisation à l'agriculture et à l'environnement, à travers un circuit découverte du monde agricole. Nous sommes attaché.e.s à nos paysages et nos agriculteur.rice.s et tenons particulièrement à leur préservation. C'est aussi la réflexion menée par le Conseil Municipal d'Enfants pour mettre en place des actions respectueuses en faveur du développement durable.

Mais être élu.e, c'est aussi garantir la sécurité des automobilistes et des piéton.ne.s. Nous avons opté en ce sens pour des modes doux, de façon à réduire la vitesse des usager.ère.s, afin que chacun.e puisse circuler librement en toute quiétude.

Le maintien de nos services, l'aménagement de nos structures, la réouverture des terrasses et des commerces vont nous permettre de retrouver confiance en l'avenir car je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves. Je souhaite que nous puissions, ensemble, retrouver la proximité et la vie sociale. En attendant, Colombier Saugnieu évolue et ça se voit ! |

Pierre MARMONIER

Sommaire



CÔTÉ VILLAGE #39 - 3^{ème} trimestre 2021



P. 9 | EN GROS PLAN
Un nouveau pas vers la mobilité douce

P. 4 - EN IMAGES

- Retour photos sur le trimestre

P. 6-7 - VIE SOCIALE

- Un centre de vaccination opérationnel depuis fin juin
- Interview Odile RIEU, infirmière au centre de vaccination

P. 8 - CULTURE

- « 1% artistique » avec Caroline MESQUITA

P. 14-15 - TRAVAUX

- Centre-bourg : vers un nouveau lieu de rencontres
- Maison France Services : une structure indispensable et attendue

P. 16-17 - PROJETS

- Conseil Municipal d'Enfants : une campagne de sensibilisation à l'environnement
- RAM : un relais itinérant bientôt en place

P. 18 - ÉVÈNEMENT

P. 19 - EXPRESSION

P. 20 - EN MÉMO

CÔTÉ VILLAGE

L'INFORMATION DE LA VILLE DE
COLOMBIER SAUGNIEU

Directeur de la publication : Pierre MARMONIER

Responsable éditorial :

Commission communication

Création et mise en page :

Publi Concept Décines

Rédaction :

Service communication

Crédit photo :

Caroline ALLIES, Alexandre GAGET,

Elwira BENATRU, Faustine VIGER,

Adobe Stock.

Impression :

Imprimerie Champagnac



23 AVRIL

DÉPART DES CHEVAUX MALTRAITÉS

Après l'ordre de placement donné par la municipalité le 19 mars dernier, les chevaux restants sur la commune ont été transférés le 23 avril dans un lieu sûr où ils pourront enfin vivre une retraite paisible et heureuse. Ils gambadent désormais sur leur nouvelle terre d'accueil en sécurité où ils reçoivent tous les soins nécessaires à leur bien-être.



26 AVRIL

MISE EN PLACE D'UN "DÉPOSE-MINUTE" À L'ÉCOLE JULES FERRY

Dès la rentrée du 26 avril, la municipalité a rendu opérationnel ce dispositif demandé par les parents d'élèves. Il répond à un réel besoin en terme de sécurité et permet une meilleure régulation du trafic sur le parking devant l'école, surtout durant les heures de grand passage.



5 MAI

86 DONNEUR.EUSE.S AU RDV

Organisée le 5 mai dernier par l'Établissement Français du Sang, la dernière collecte à Colombier Saugnieu a attiré 86 donneur.euse.s, dont 13 nouveaux.elles. Merci à elles et eux ! En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour !



21 MAI

ALPES ISÈRE TOUR

Pour sa 30^{ème} édition, l'«Alpes Isère Tour» est passé à deux reprises sur Colombier Saugnieu, les 19 et 21 mai, traversant à chaque fois la commune de part en part. Un évènement qui n'est pas passé inaperçu.



5 JUIN

DU BAZAR AU TERMINUS

Le samedi 5 juin à 16h, la média-ludothèque accueillait la compagnie « Du bazar au terminus » pour un bal du monde endiablé. Une invitation au voyage, par la découverte d'instruments et de chansons du bout du monde. Les cœurs se sont emballés, les jambes ont sauté et des farandoles se sont formées pour le plus grand plaisir des petit.e.s et des grand.e.s.



20 JUIN

LES ENFANTS ENGAGÉ.E.S AUX FITDAYS

Le 20 juin, Colombier Saugnieu accueillait à nouveau les Fitdays, une découverte du triathlon agrémentée d'ateliers sport-santé pour les enfants de 5 à 12 ans. Pour cette édition, la commune devait être le théâtre d'une sélection locale et d'une finale régionale. Hélas, la manifestation a été interrompue par un orage, juste avant le début de la finale régionale. Avant cela, 150 enfants avaient participé à la sélection locale et parmi elles.eux, trente ont obtenu la possibilité de porter les couleurs de la commune lors d'une épreuve régionale qui se déroulera finalement le 4 juillet à Roybon.



FOCUS SUR LA VACCINATION

CCAS

Un centre de vaccination opérationnel depuis fin juin

Le lundi 28 juin, le centre de vaccination COVID-19 de Genas est venu s'installer à Colombier Saugnieu. Placé dans la salle festive « Courrier Sud », au 38 impasse vue du ciel, il reçoit les habitant.e.s de la commune, mais aussi celles et ceux des communes voisines.

A raison de 400 vaccinations par jour, les professionnel.le.s de santé travaillent entre 8h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) dans la salle aménagée à cet effet par la municipalité. Afin qu'elles.ils puissent exercer dans les meilleures conditions, la mairie de Colombier Saugnieu a mis à leur disposition le matériel pour le stockage des vaccins, ainsi qu'assurer la logistique et le respect d'un protocole sanitaire. Le centre de Colombier Saugnieu est dirigé par la même équipe que celui de Genas - une équipe qui a donc acquis une solide expérience durant les six premiers mois de fonctionnement.

Déjà bien impliquée dans le fonctionnement du centre de vaccination de Genas, à travers sa politique sociale et solidaire, la municipalité a toujours à cœur de faciliter aux habitant.e.s de la commune leurs démarches de santé et du bien-être. Il nous semblait donc important que nos habitant.e.s et celles.ceux des communes alentours puissent bénéficier du vaccin, sans devoir se rendre dans une grande ville plus éloignée. Pour réserver un créneau afin de se faire vacciner, rien de plus simple, les patient.e.s pourront prendre rendez-vous en ligne sur le site internet www.doctolib.fr ou par téléphone au 04 23 10 10 10. Carole PIGUET, responsable du CCAS, répondra aussi à toutes vos questions (04 78 32 85 07).

La fermeture du centre de vaccination de Colombier Saugnieu est prévue le 30 septembre 2021. |

“ Je me réjouis que l'Agence Régionale de Santé ait donné son feu vert pour l'installation de ce nouveau centre de vaccination dans notre commune. Si l'on veut pouvoir retrouver progressivement notre vie d'avant, dans la proximité et le lien social et faire tomber le masque pour voir les sourires, cela ne se fera pas sans la volonté de chacun.e. ”

Pierre MARMONIER, maire de Colombier Saugnieu

INFORMATIONS PRATIQUES

- Le centre de vaccination est ouvert à tou.te.s, à partir de l'âge de 12 ans.
- Pour se faire vacciner, il faut impérativement :
1/ prendre rendez-vous via la plateforme doctolib.fr en sélectionnant le centre de vaccination « CPTS de l'Est Lyonnais COPSEL » ou par téléphone au 04 23 10 10 10 (du lundi au samedi de 8h à 18h). Possibilité d'imprimer le questionnaire pré-vaccinal et de le remplir avant de venir.
2/ prévoir de rester 20-25 minutes sur place, des médecins seront présent.e.s pour la surveillance des patient.e.s après l'injection.

CENTRE DE VACCINATION

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé aux habitant.e.s de Colombier Saugnieu le soutien logistique dans leurs démarches de vaccination. Responsable du CCAS, Carole PIGUET, a accompagné durant 6 mois environ 40 personnes afin de leur faciliter l'inscription sur les listes d'attente, la prise de rendez-vous et la préparation d'un questionnaire de santé.



Une fois toutes les formalités administratives accomplies, les participant.e.s étaient dirigé.e.s par groupes de six personnes, vers le centre de vaccination de Genas. Les personnes n'ayant pas de moyen de transport se voyaient offrir un accompagnement par un agent communal au bord d'un minibus de la commune.

Carole PIGUET constate :

“ C'était une très bonne initiative. Nous avons d'ailleurs d'excellents retours de la part des participant.e.s. A titre personnel, j'ai vécu également une expérience enrichissante d'un point de vue humain, car j'étais en contact permanent avec les habitant.e.s. Cette situation inédite a exigé une adaptation et un apprentissage quasi quotidiens. ” |

FOCUS SUR LA VACCINATION

ODILE RIEU

« J'ai rejoint une grande famille solidaire et dévouée »

Odile RIEU habite à Colombier Saugnieu depuis 35 ans. Cette ancienne conseillère municipale et cadre infirmière à la retraite, participe toujours aux travaux du Centre Communal d'Action Sociale. Et c'est Carole PIGUET, responsable du service social auprès de la mairie, qui a mis en relation Odile RIEU avec la directrice du centre de vaccination de Genas, la docteure Noélie LYONNET. La suite, vous la devinez facilement... Tout naturellement, Odile RIEU s'est engagée dans les actions du centre de vaccination de Genas et aujourd'hui, on la retrouve parmi les infirmières du centre de vaccination de Colombier Saugnieu.

ODILE, POURQUOI CET ENGAGEMENT ?

Si chacun.e donnait un peu de soi, cela ferait avancer les choses plus rapidement. Alors, quand j'ai entendu l'appel aux professionnel.le.s pour lancer les vaccinations à grande échelle, j'ai décidé de mettre au service de la société mon expérience professionnelle. Je suis à la retraite, j'ai donc du temps libre que je peux consacrer aux autres. Depuis avril, je vais donc travailler deux à trois fois par semaine au centre de vaccination de Genas.

COMMENT SE DÉROULENT CES JOURNÉES DE VACCINATION ?

Entre janvier et mai, le rythme était très intense. Nous connaissions des jours avec 350 vaccinations à la clé. Entre les médecins, infirmier.ère.s et agent.e.s d'accueil, nous étions environ 70 personnes inscrites dans le planning hebdomadaire. Et oui, il faut beaucoup de monde pour faire tourner un centre de vaccination. Il y a deux difficultés majeures. La première c'est le protocole de préparation des vaccins. Il exige beaucoup d'attention et de concentration. Pour ne pas détériorer le produit, il faut avoir une excellente gestion du temps. La seconde, c'est le protocole d'accueil. Les patient.e.s sont pris.es en charge par les agent.e.s d'accueil, remplissent un questionnaire, voient un.e premier.ère médecin qui vérifie leur aptitude à être vacciné.e.s. Ensuite c'est la vaccination et le passage devant un.e second.e médecin afin de s'assurer que la.le patient.e

n'a pas d'effets indésirables... Si à cet important investissement de personnel, vous ajoutez la nécessité d'une hygiène sans faille, vous voyez bien que les journées ne sont ni simples ni tranquilles. Mais à Genas, l'organisation était bien rodée.

LE CENTRE DE VACCINATION A DÉMÉNAGÉ RÉCEMMENT À COLOMBIER SAUGNIEU. Désormais, vous êtes chez vous ! Est-ce que vous allez continuer jusqu'à la fermeture ?

Et oui, bien sûr. Je ne quitte pas le bateau ! A Genas, j'ai déjà vacciné personnellement quelques habitant.e.s de la commune. C'est toujours un plaisir de prendre en charge, d'aider quelqu'un qu'on connaît.

EST-CE QUE VOUS CONSIDÉREZ CET ENGAGEMENT COMME UN DEVOIR ?

Oui et non. C'est un devoir citoyen que je remplis avec beaucoup de plaisir. Parfois j'ai fait 6 kilomètres à pied à l'intérieur du centre. Le soir, je me sens fatiguée, mais contente. Et le lendemain, j'y retourne avec plaisir. Je retrouve des équipes motivées et soudées. Il y a dans cette action un aspect médical, mais aussi psychologique. Je me rends utile en tant qu'infirmière, car je vaccine, mais je rassure aussi beaucoup de personnes qui arrivent paniquées, mal informées... Et c'est valable également pour les autres membres de l'équipe soignante. Nous sommes comme une grande famille, solidaire et dévouée au bien-être des autres... |





MAC

« 1% artistique » avec Caroline MESQUITA

La Maison des Arts et de la Culture (MAC) ouvrira ses portes prochainement pour accueillir des spectacles, des expositions et les associations culturelles de la commune. Mais ce lieu dédié à la culture pour tou.te.s est conçu également comme un emblème du partage culturel par excellence. Les locaux de la MAC accueilleront donc deux sculptures de Caroline MESQUITA sélectionnées lors du concours « 1% artistique ».

« 1% ARTISTIQUE » : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Pour soutenir la création artistique et pour sensibiliser la population à l'art, les collectivités ont l'obligation de la décoration des constructions publiques. Cette obligation mise en place en 1951, est communément appelée « 1% artistique ». Elle s'applique à toutes les opérations immobilières ayant pour objet la construction et l'extension des bâtiments publics ainsi que leur réhabilitation dans le cas d'un changement d'affectation ou d'usage. Depuis sa création, ce dispositif a donné lieu à plus de 12 400 projets se déployant sur l'ensemble du territoire et sollicitant plus de 4 000 artistes.

LE CHOIX DE L'ARTISTE POUR LE TOTEM DE LA MAC.

Pour respecter cette obligation, et aussi par plaisir d'avoir un lieu culturel digne de ce nom, la municipalité de Colombier Saugnieu a lancé un appel d'offres afin de trouver une œuvre qui deviendra en quelque sorte, le totem de la Maison des Arts et de la Culture. Cet appel d'offres a connu un grand succès, car pas moins de 50 artistes ont déposé leurs candidatures en mairie. La municipalité a constitué une commission spécifique au « 1% artistes » composée des professionnel.le.s du bâtiment (architecte, maîtrise d'œuvre), des élu.e.s, des agent.e.s territoriaux.ales en lien avec la culture, des représentant.e.s du monde artistique lyonnais et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Cette commission a sélectionné 3 des 50 artistes et les a invité.e.s à Colombier Saugnieu

pour une présentation détaillée de leurs projets. Finalement, c'est Caroline MESQUITA, une jeune artiste de Marseille, qui a remporté cet appel d'offres. Elle prépare pour l'ouverture de la MAC deux sculptures géantes en métal sur un thème musical.

UNE ARTISTE INTERNATIONALE POUR UNE EMPREINTE LOCALE.

Caroline MESQUITA est une artiste née à Brest en 1989. Elle habite actuellement entre Marseille et Le Drennec (Finistère). Elle a fait ses études aux Beaux-arts de Rennes (2007-2010) puis aux Beaux-arts de Paris (2010-2013) pour devenir sculptrice et vidéaste. Après ses expérimentations scolaires, Caroline a entamé une carrière d'artiste avec de nombreuses expositions en France et à l'étranger. Parmi ses projets réalisés et à venir – aux USA, en Suisse, au Brésil, en Italie, au Japon ou en Suède – figure désormais celui de Colombier Saugnieu. Appelé par l'artiste « Trompette et flûte », ce projet représente deux grandes sculptures qui feront partie intégrante de l'ensemble architectural de la Maison des Arts et de la Culture. Caroline MESQUITA travaille désormais de concert avec le maître d'œuvre et l'architecte. Sa réalisation doit être conforme au style du bâtiment et aux normes de sécurité. Exposée à l'extérieur, elle doit également répondre aux exigences de pérennité. Mais pour le reste, Caroline compte laisser libre cours à son imagination en travaillant son matériau de prédilection : le métal. |

ZOOM SUR LA THÉMATIQUE DU TRIMESTRE

CÔTÉ VILLAGE

#39

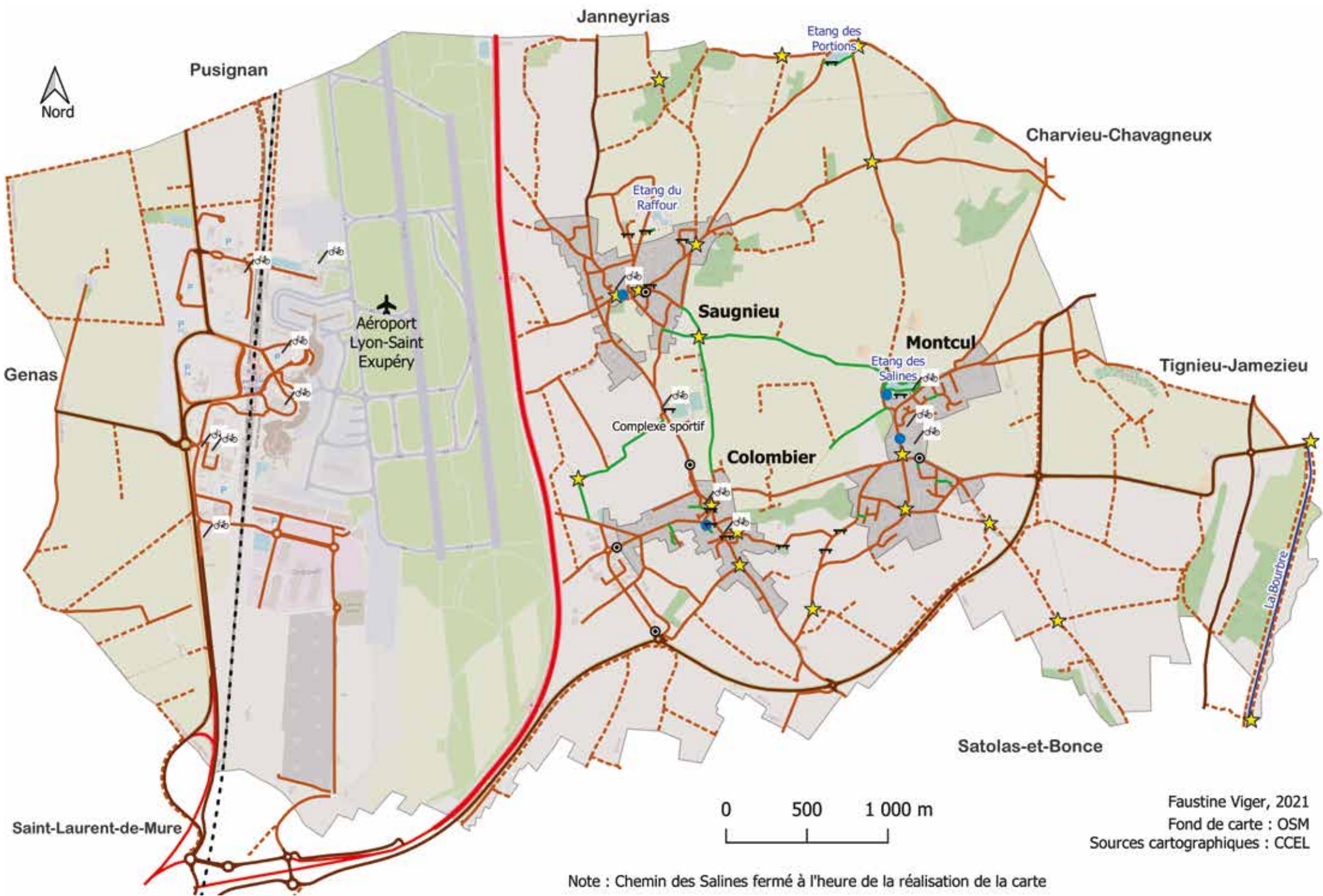
3^{ÈME} TRIMESTRE 2021

UN NOUVEAU PAS
VERS LA MOBILITÉ
DOUCE

Vers une politique
commune de promotion
des modes doux.

ZOOM SUR LA THÉMATIQUE DU TRIMESTRE

ZOOM SUR LA THÉMATIQUE DU TRIMESTRE



Voirie

- Ligne de chemin de fer
- Autoroute
- Sentiers pédestres : réservés exclusivement aux modes doux
- - - - Chemins : présence occasionnelle de véhicules
- Routes motorisées
- Grandes routes motorisées : flux et vitesses important(e)s

Equipements de la commune

- Stationnements vélo
- Bancs
- Toilettes
- Signalétique pédestre
- Arrêt de bus 1E

Cette carte a pour but de faciliter vos déplacements en modes doux sur le territoire communal. Elle a été réalisée par Faustine VIGER, en charge de l'étude de la mobilité douce sur le territoire communal.

Les lignes vertes représentent les chemins réservés aux piétons et cyclistes. Ils permettent un déplacement sécurisé et tranquille.

De même, en pointillé marron, les chemins peu fréquentés par les voitures.

En revanche, nous vous conseillons d'être attentif.ive.s lorsque vous approchez des grands axes (lignes marron très foncé sur la carte) qui correspondent à des axes sur lesquels la vitesse et le flux de véhicules sont importants.

Enfin, la carte indique également les équipements présents sur la commune : les stationnements pour les vélos, les bancs, les toilettes, la signalétique pédestre (panneaux directionnels) et les arrêts du Bus 1E pourvus de bancs et abrités (hors ZA).

UN NOUVEAU PAS VERS LA MOBILITÉ DOUCE



La mobilité douce à Colombier Saugnieu

Dans le but d’améliorer son cadre de vie et de participer activement à la transition écologique, la municipalité de Colombier Saugnieu met en place une politique de promotion des modes doux.

Pour ce faire, elle s’appuie tout d’abord sur les nombreux chemins existants et encourage davantage les déplacements pédestres et cyclables. A l’heure actuelle, on trouve dans la commune 1,93 km de voies réservées exclusivement aux modes doux. La municipalité a réalisé récemment un test supplémentaire sur le chemin des Salines. Il a été rendu aux piéton.ne.s et vélos du 1^{er} février au 30 juin. Si le test est jugé concluant, cela apportera à la commune 1,4 km de cheminements modes doux supplémentaires.

Une enquête est aussi en cours auprès de la population locale pour connaître ses pratiques et attentes en matière de mobilité.

Ce travail devrait aboutir prochainement à l’élaboration d’un plan d’actions. La finalité de cette démarche est de permettre aux habitant.e.s des trois hameaux de se déplacer à pied et à vélo en toute sécurité et en cohabitation sereine avec les automobilistes. Le trajet d’un hameau à l’autre est possible en 5 à 10 minutes à vélo (trajet inférieur à 2-3 km maximum) et en 30 minutes à pied.

La mise en place des modes doux impliquera des actions concertées avec la population. Cela pourrait consister, par exemple en l’apaisement de la circulation, à réduire la vitesse des véhicules motorisés afin de la rapprocher de celle des vélos et piétons.



- Cela pourrait se traduire par :
- une extension des zones 30, des zones de rencontres ou encore des voies vertes et des voies à sens unique,
 - un remaniement du stationnement sur la voirie, afin que les piéton.ne.s ne soient plus contraint.e.s de descendre sur la chaussée lors de leurs déplacements,
 - par un renforcement de stationnements spécifiques pour les vélos. Une place de stationnement automobile permet de créer 8 stationnements vélo de courte durée ou 4 stationnements en arceaux (longue durée).

La politique de mobilité de Colombier Saugnieu rejoint celle de la Communauté de Communes de l’Est Lyonnais qui élabore actuellement un schéma directeur de cyclabilité pour l’ensemble du territoire. En effet, la pollution de l’air, causée en partie par l’utilisation de la voiture individuelle qui émet une importante quantité de dioxyde d’azote, est la deuxième cause de mortalité évitable en France. Ainsi favoriser des modes de déplacements alternatifs à la voiture, comme les modes doux, permettrait une diminution de l’émission des polluants et donc une meilleure qualité de vie. L’État a engagé une politique ambitieuse de transition écologique qui comprend une volonté de réduction des émissions de polluants émis par les transports routiers et qui passe par la promotion des modes doux, c’est-à-dire un moyen de se déplacer avec la seule énergie humaine, un mode de déplacement sans véhicule motorisé lorsque c’est possible. Moins d’émissions de polluants signifie une amélioration de la qualité de l’air que nous respirons et une limitation des effets sur le climat à terme.

LES 5 AVANTAGES D’UN DÉPLACEMENT EN MODES DOUX

[1] PRATIQUE :
il allie liberté et gain de temps

[2] PLAISANT :
il permet de mieux apprécier le cadre de vie, les paysages

[3] ÉCONOME :
vous n’avez aucun frais d’essence ni de stationnement et très peu d’entretien

[4] SAIN :
il a un impact positif sur la santé physique et mentale, il permet de pratiquer le sport d’une manière inconsciente et réduit le stress

[5] ÉCO RESPONSABLE :
par leur nature non polluante, ils participent notamment à l’amélioration de la qualité l’air

De plus, le domaine du transport est la première cause des émissions de gaz à effet de serre en France. C’est en grande partie l’usage des véhicules individuels qui sont en cause. Ainsi, nos pratiques de mobilité jouent un rôle crucial, au sein du changement climatique. Au cœur de ces enjeux, le « Plan Climat-Air-Énergie Territorial » a pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique. Ce document est élaboré par la CCEL qui va le décliner notamment en réalisant un schéma directeur de cyclabilité. Dans ce cadre de durabilité, la commune souhaite promouvoir les modes doux en s’appuyant sur son cadre de vie et ses nombreux chemins, et encourage leur usage.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L’EST LYONNAIS VOIT PLUS LOIN !

L’objectif du schéma directeur de cyclabilité développé par la Communauté de Communes est de faciliter les déplacements à vélo entre les communes de l’Est Lyonnais et de proposer des solutions alternatives aux déplacements en voiture. C’est une politique à long terme, qui s’étalera sur les dix prochaines années. Elle a pour finalité la création d’un réseau cyclable structurant pour tout le territoire de la CCEL, composé de 8 communes. La première étape de ce projet consiste à créer des itinéraires sécurisés entre les grands pôles intercommunaux, générateurs de déplacements quotidiens. Pour la commune de Colombier Saugnieu cette étape signifie concrètement la volonté de création de pistes cyclables entre l’Aéroport Lyon Saint-Exupéry et les villes de Pusignan et de Saint-Laurent-de-Mure. **!**

L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE



CENTRE-BOURG

Vers un nouveau lieu de rencontres

Entamée en 2016, la grande transformation du centre-bourg de Colombier s'achèvera en septembre avec l'aménagement de la place et l'ouverture de la Maison France Services.

Ces travaux d'envergure se placent au carrefour de toutes les politiques municipales. Ils expriment la volonté municipale de rénover l'habitat, de redynamiser le commerce, de mettre en place les nouveaux services pour la population, de renforcer la mobilité en modes doux et enfin la volonté de créer de nouveaux lieux de rencontres.

La création des premiers logements et de la Maison de Santé a déjà donné au centre-bourg un tout nouveau visage. Ensuite, la mairie a entrepris le réaménagement des commerces existants afin d'augmenter leur attractivité et leur visibilité. Enfin, en mars 2021, ont démarré les aménagements des nouveaux locaux municipaux qui vont accueillir, dès juillet 2021, l'Agence postale communale et

un cabinet de kinésithérapie, et dès septembre 2021, une antenne locale de la Maison France Services du Rhône. Cette opération de revitalisation du centre-bourg de Colombier devrait s'achever en septembre par la création d'une place végétalisée et aérée. Elle sera dotée de mobilier urbain moderne et convivial pour que les habitant.e.s de la commune s'approprient plus facilement leur nouvel espace de rencontres.

Dorénavant les bacs de poubelle seront enterrés et ne constitueront plus une pollution visuelle pour les riverain.e.s. La construction d'une halle permettra également à la municipalité de travailler sur la possibilité de recevoir un nouveau marché hebdomadaire et aux associations d'organiser des activités festives. |

L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE

MAISON FRANCE SERVICES

Une structure indispensable et attendue

Dans notre commune, comme partout en France, la crise sanitaire du COVID-19 a renforcé l'exclusion numérique. Une partie de la population n'ayant pas d'accès à l'informatique a vécu les confinements successifs comme un vecteur d'isolement éducatif, professionnel, administratif ou social. Consciente de cette difficulté, et objectif de longue date, la municipalité négocie, depuis plusieurs mois, auprès de la préfecture du Rhône la labellisation d'une Maison France Services au sein de la commune.

MAISON FRANCE SERVICES : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est le nom du label qu'obtiennent les structures locales qui proposent aux citoyen.e.s l'aide dans l'accomplissement de leurs démarches administratives notamment auprès de la Caisse d'allocations familiales, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques, de la Caisse nationale d'assurance maladie, de la Caisse nationale d'assurance vieillesse ou encore du Pôle emploi.

QUI PAIE POUR CES SERVICES DE PROXIMITÉ ?

Avec la dématérialisation des démarches administratives, l'État se voit dans l'obligation de développer les Maisons France Services dans chaque canton du pays. L'objectif est de viser en priorité les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville de manière que chaque Français.e puisse accéder à une Maison France Services en moins de 30 minutes. Ces services de proximité sont ouverts cinq jours par semaine dans les plages horaires compatibles avec les horaires de travail des administré.e.s. Chaque Maison France Services dispose d'au moins 2 personnes formées à l'accueil du public et capables d'apporter une réponse pour les démarches administratives du quotidien. L'État et ses partenaires contribuent au fonctionnement de chaque Maison France Services à hauteur de 30 000€ par an.

POURQUOI UNE MAISON FRANCE SERVICES DANS LA COMMUNE ?

Comment une personne n'ayant pas d'accès à l'ordinateur et habitant à Colombier Saugnieu, à Pusignan, à Saint-Laurent-de-Mure ou à Satolas-et-Bonce peut sereinement déclarer ses revenus ou demander une aide sociale ? Faut-il qu'elle se déplace à Genas ou à Lyon ? Pour beaucoup d'habitant.e.s ce sont des pas infranchissables,

sources d'anxiété et de stress. La municipalité a fait de l'inclusion sociale une de ses priorités. Il fallait donner aux ambitions affichées les moyens correspondants.

MARIE-LAURE REYPE-ALLAROUSSE,
l'adjointe au maire chargée du développement durable
et de la vie citoyenne déclare

“ Je suis confiante, car nous avons eu un signal très positif de la part de la préfecture. Il nous reste encore quelques étapes à franchir. ”

En janvier 2021, la commune s'est donc officiellement portée candidate pour accueillir une Maison France Services. L'aménagement du centre-bourg de Colombier a permis d'avoir les locaux adaptés à l'installation de cette structure, mais la proximité du projet porté par le département du Rhône à Genas a posé une difficulté administrative au niveau du maillage territorial.

Les deux collectivités se sont rapprochées afin de concevoir un projet commun qui attend actuellement sa labellisation auprès de la préfecture du Rhône, avec une Maison France Services du département du Rhône à Genas et son antenne à Colombier. Les dernières démarches administratives sont sur la bonne voie.

À partir de septembre 2021, les habitant.e.s de Colombier Saugnieu, et des communes environnantes, pourront donc bénéficier des conseils numériques de proximité auprès de 11 partenaires institutionnels. |



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Une campagne de sensibilisation à l'environnement est en cours

Avec la pandémie du COVID-19, les 9 élu.e.s du Conseil Municipal d'Enfants ont connu une prise de fonctions municipales bien particulière. Après les élections en décembre 2020 et leur premier conseil municipal en février 2021, une partie des réunions a été annulée et certaines présences en public compromises par les restrictions sanitaires... Mais la motivation des enfants reste intacte.

Accompagné.e.s par deux animateurs, Rémy et Loïc, nos jeunes conseiller.e.s ont élaboré des affiches pour sensibiliser la population locale à la problématique de l'environnement. Leurs priorités vont vers la pollution de la nature, la protection animale et le recyclage. Vous pourrez voir les fruits de leur travail aux bords des étangs communaux ou à proximité des points d'apport volontaire du tri sélectif. Des préoccupations proches des nôtres et réconfortantes pour l'avenir de notre planète !

Les élections prévues pour décembre 2021 viendront compléter ce conseil par l'arrivée de 8 nouveaux.les élu.e.s ce qui permettra aux enfants de poursuivre pleinement la concrétisation des grands projets évoqués lors de leur campagne. I

L'ACCUEIL DE LOISIRS PRÊT À AFFRONTER LA CANICULE

L'accueil de loisirs de Colombier Saugnieu reste ouvert en juillet et en août. La municipalité a donc initié l'installation d'un système de rafraîchissement permettant une régulation continue de la température des pièces.

Les travaux ont été terminés en avril 2021, avec le respect du budget alloué (58 726€). I



RAM

Un relais itinérant bientôt en place

L'activité du Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s (RAM) de Colombier Saugnieu est suspendue depuis début 2020. Cette mise entre parenthèses temporaire, due à un nombre décroissant des assistant.e.s maternel.le.s sur la commune et au départ de l'animatrice, préoccupe quotidiennement l'adjointe au maire chargée de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, Nicole ABADIE.

COMMENT SE PRÉSENTE LA SITUATION ACTUELLE ?

Notre RAM est toujours en sommeil : ni ouvert ni fermé. La CAF n'a pas renouvelé son agrément pour les 4 années à venir car nous n'avons actuellement que 14 assistant.e.s maternel.le.s. Les subventions de la CAF pour financer de l'animation au RAM sont prévues pour 35 assistant.e.s maternel.le.s. Nous avons bien avancé sur le sujet de mutualisation des services avec la ville de Pusignan qui risque de se retrouver prochainement dans la même situation.

C'est l'aboutissement de deux ans de travail qui devrait se concrétiser. En mars 2021, nous étions prêt.e.s pour la signature de la convention conjointe avec la CAF. Hélas, l'annulation des élections à Pusignan a retardé cette signature.

EST-CE QU'AUJOURD'HUI ON PEUT RASSURER LES ASSISTANTE.S MATERNELLE.S DE COLOMBIER SAUGNIEU ?

Oui, aujourd'hui nous pouvons affirmer que tout est sur la bonne voie pour la signature. Prochainement, nos assistant.e.s maternel.le.s et les familles devraient pouvoir profiter à nouveau des animations et des conseils d'un.e professionnel.le de la petite enfance. Localement, nous allons disposer d'un relais mutualisé avec la présence de l'animateur.rice sur la commune une fois par semaine.

Mais l'animateur.rice du RAM de Pusignan restera également à notre service soit par téléphone, soit en rendez-vous sur place. En attendant, nous restons évidemment à l'écoute de nos assistant.e.s maternel.le.s pour tout besoin et toute question. I

UNE MATINÉE DE DÉCOUVERTE DES PRATIQUES AGRICOLES



ENVIRONNEMENT

À la découverte de notre patrimoine naturel

Plus de 100 personnes se sont présentées au rendez-vous donné par la municipalité le samedi 5 juin au hameau agricole. Lors de cette matinée festive, une des premières après le confinement, de nombreuses animations ont été proposées par la commune dans le but de mettre la lumière sur ses engagements pour l'agriculture et pour la préservation de la ressource en eau potable.

Les participant.e.s ont donc pu découvrir le matériel agricole, approcher les animaux de la ferme, parler avec les agriculteur.rice.s de la commune ou encore déguster et acheter des produits locaux. Les plus curieux.ses sont parti.e.s à pied pour explorer, lors d'une randonnée pédagogique, les paysages agricoles de la commune.

Et sur les chemins que la plupart des habitant.e.s empruntent régulièrement, les marcheur.euses ont découvert, à l'aide de panneaux explicatifs et d'intervention des animatrices, les pratiques agricoles écoresponsables et les enjeux environnementaux liés à la protection de la zone de captage prioritaire « Le Reculon ». Ce captage alimente 1 112 foyers du secteur en eau potable. L'étroite collaboration entre la municipalité, l'Épage de la Bourbre et le monde agricole est donc vitale afin de le protéger de la pollution. Les agriculteur. rice.s locaux.ales s'engagent d'ailleurs pleinement dans cette démarche.

Elles.Ils limitent l'utilisation des produits phytosanitaires, pratiquent la remise en herbe et la diversification des cultures, préfèrent le couvert végétal au labour... Pour sa part, la municipalité de Colombier Saugnieu et l'Épage de la Bourbre multiplient les actions de sensibilisation, les journées techniques sur des pratiques agricoles, les accompagnements individuels des exploitant.e.s agricoles...

Au cours de cette randonnée, les marcheur.euse.s ont ouvert également les yeux sur beaucoup d'autres richesses naturelles, et souvent invisibles pour un œil non averti, de notre patrimoine naturel : diversité de paysages, la faune et la flore. Peu d'habitant.e.s savent par exemple que les prairies agricoles de Colombier Saugnieu cachent des orchidées, que la qualité du foin servi aux vaches change le goût du lait ou encore que toutes les cultures autour du puits de captage sont biologiques. Désormais, la compréhension mutuelle peut tout naturellement croître entre les habitant.e.s et les agriculteur.rice.s locaux.ales. |

Cette matinée découverte a été organisée dans le cadre du programme de la protection du captage « Le Reculon » en lien avec l'Épage de la Bourbre, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les coopératives agricoles et les chambres d'agriculture du Rhône et de l'Isère.

LA PAROLE EST À VOUS



© photos CCEL

Florent RUZ

FLORENT RUZ DEVIENT 7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Suite au décès de M. Pierre GROSSAT, maire de Pusignan et 7^{ème} vice-président de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, les élu.e.s communautaires ont dû procéder à l'élection de son nouveau 7^{ème} vice-président.

Cette élection s'est tenue lors du conseil communautaire du 18 mai. La maire de Pusignan, Mme Anita DI MURRO, a confirmé tout d'abord la volonté de la commune de Pusignan d'être pleinement représentée au sein du conseil communautaire.

Elle a ensuite proposé la candidature de son premier adjoint Florent RUZ afin de représenter sa commune au bureau de l'exécutif en tant que 7^{ème} vice-président de la CCEL.

Florent RUZ est chargé au sein de sa commune des finances et des appels d'offres. Les missions du 7^{ème} adjoint de la communauté de communes, à savoir finances et budgets, ne lui sont donc pas étrangères. Il maîtrise les sujets et possède les compétences nécessaires afin de gérer les dossiers financiers d'envergure.

Sans surprise, il a été élu à ce poste par 36 voix (4 abstentions) et il a pris en charge les anciennes délégations de Pierre GROSSAT. Au vu des circonstances tragiques qui ont provoqué ce changement de gouvernance, la prise de fonction par Florent RUZ a été chargée en émotions.

Nous lui transmettons nos vœux de réussite. |



INDEMNITÉS DES ÉLUS

Contrairement à une idée reçue, le cumul des mandats locaux n'a pas été aboli.

La loi du 27/12/19 oblige les communes à communiquer un état en euros de l'ensemble des indemnités perçues par élu au conseil municipal et dans tout organisme où ils représentent la commune.

Adjoint : 549,44 € net / mois

Maire : 1355,59 € net / mois +

300 € frais de représentation (sans justificatif)
761,78 € net vice-président CCEL
590,67 € net vice-président SMND

Conseiller : 0 €

Bonnes vacances à tous

(502 signes)



JUILLET

MERCREDI
13

Repas et bal des pompiers
À partir de 19h - Stade
Feu d'artifice offert par la municipalité
À 22h45 - Stade

SEPTEMBRE

SAMEDI
4

Forum des associations
De 14h à 17h30 - Salle La Dauphinoise

SAMEDI
18

Accueil des nouveaux.elles habitant.e.s
De 10h à 13h - Salle Les Salines

SAMEDI
18

Spectacle de Manon LEPOMME « Non, je n'irai pas chez le psy »
À 20h30 - Salle La Dauphinoise

MERCREDI
29

Truck de l'autonomie
De 8h30 à 12h - Centre-bourg de Colombier

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MATRAY Maïck, Ludovic,
Jerome, Maho, le 11/03/2021
MURAWKA Alessio, 17/03/2021

MARIAGES

LEUNG TACK Maxime -
BRUNEAU Manon, Jeanine, Heliette
22/05/2021
GROC Sébastien, Raymond -
JACOLIN Nadia, Pascale 29/05/2021

DÉCÈS

CLEMENT Albert, Marcel,
François 11/05/2021
ZASEMPA Georges, René 18/05/2021
AMBLARD Marinette 11/06/21

COLOMBIER SAUGNIEU

OUVERTURE D'UN CENTRE DE

VACCINATION

DU 28/06 AU 30/09

DU LUNDI AU SAMEDI **DE 8H À 20H** (SAUF JOURS FÉRIÉS)
RDV SUR **DOCTOLIB.FR** OU **04 23 10 10 10**

